



**PRÉFET
DE LA
CHARENTE-
MARITIME**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La Rochelle, le 7 mars 2023

ÉLECTIONS MUNICIPALES PARTIELLES COMPLÉMENTAIRES DE LONZAC LES 14 ET 21 MAI 2023

Les électeurs de la commune de **Lonzac** sont convoqués **le dimanche 14 mai 2023** pour procéder à l'élection municipale partielle complémentaire de trois conseillers municipaux.

Si un deuxième tour de scrutin est nécessaire, il aura lieu **le dimanche 21 mai 2023**.

La sous-préfecture de Jonzac procédera à la réception des déclarations de candidature en prenant préalablement rendez-vous :

- par téléphone au 05 46 27 46 63

- ou par mail à l'adresse suivante : sp-jonzac-reglementation@charente-maritime.gouv.fr

Pour le 1^{er} tour du scrutin :

le mardi 25 avril 2023 et le mercredi 26 avril 2023

de 9h30 à 11h30 et de 13h30 à 16 h

le jeudi 27 avril 2023

de 9h30 à 11h30 et de 13h30 à 18 h

En cas de second tour de scrutin :

le lundi 15 mai 2023

de 9h30 à 11h30 et de 13h30 à 16 h

le mardi 16 mai 2023

de 9h30 à 11h30 et de 13h30 à 18 h

Aucun autre mode de déclaration de candidature notamment par voie postale, par télécopie ou par messagerie électronique n'est admis.

Contact réservé à la presse

Service départemental de la communication
interministérielle

Tél. : 05 46 27 43 05 / Port. : 06 37 74 87 22

Courriel : pref-communication@charente-maritime.gouv.fr

38 rue Réaumur
CS 70000

17017 LA ROCHELLE CEDEX 1
www.charente-maritime.gouv.fr
[Twitter](#) / [Facebook](#) / [Youtube](#)